



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 9 décembre 2019
N°1897

COMMUNIQUE DE PRESSE DE BRUNO LE MAIRE

Feu vert de la Commission européenne au projet européen sur les batteries, coordonné par la France

La Commission européenne a validé aujourd'hui le projet d'intérêt européen commun sur les batteries. C'est une bonne nouvelle pour l'emploi, mais aussi pour la souveraineté économique et technologique européenne. Toutes les conditions sont maintenant réunies pour faire naître la filière batteries électriques en France et en Europe.

Sur une initiative lancée avec Peter Altmaier, ministre de l'Économie allemand, la France et l'Allemagne ont rassemblé la Belgique, la Finlande, l'Italie, la Pologne et la Suède pour relancer l'ambition de la politique industrielle européenne.

En rassemblant le savoir-faire de différents acteurs européens, toute la chaîne de valeur de la filière des batteries pourra se déployer sur le sol européen, permettant ainsi de maintenir une production industrielle solide en Europe.

L'émergence de la filière européenne de batteries contribuera à la réalisation de l'objectif fixé par l'Union européenne de devenir le premier continent neutre en carbone d'ici à 2050. Grâce à ce projet, nous allions développement industriel et croissance verte. L'industrie automobile européenne ne sera en effet plus contrainte d'importer des batteries produites à l'autre bout du monde et pourra offrir aux Européens des véhicules électriques véritablement verts.

Ce projet est un exemple de coopération européenne efficace et ambitieux qui fera de l'Europe la première puissance industrielle verte de demain.

Avec Peter Altmaier, nous poserons la première pierre de l'usine-pilote en France début 2020 à Nersac en Nouvelle-Aquitaine.

Contexte

La France, en partenariat avec l'Allemagne, s'est engagée à accompagner le financement des travaux de recherche, de développement et d'innovation (RDI) des entreprises Saft et PSA concernant de nouvelles générations de batteries lithium-ion ainsi que leur premier déploiement industriel avec une usine dans chacun des deux pays.



La première pierre de l'usine pilote sera posée en Nouvelle-Aquitaine début 2020 et un site de production sera lancé en France en 2022. Ce projet de plus de 5Md€ permettra de créer sur le territoire français plusieurs milliers d'emplois directs et indirects.

Dans le cadre de l'[Alliance européenne des batteries](#) initiée par la Commission européenne et le Vice-Président Maroš Šefčovic, les gouvernements français, allemand, belge, finlandais, italien, suédois et polonais soutiennent les initiatives de dix-sept industriels européens du secteur de la batterie, positionnés sur toute la chaîne de valeur : de l'extraction des minerais au recyclage en passant par la fabrication des batteries.

Cet engagement, coordonné par la France, a abouti à la notification à la Commission européenne en octobre 2019 d'un projet d'intérêt européen commun ("PIIEC") sur les batteries. Le Président de la République a annoncé en février 2019 que la France investirait 700 millions d'euros. Les sept pays mobiliseront 3,2 milliards d'euros pour soutenir l'émergence de la filière européenne des batteries.

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire 01 53 18 41 13

presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr